



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
15 JUIN 2024**

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle de l'Association du Lac des Îles d'Entrelacs aura lieu le 15 juin 2024 à 9h30, au Chalet des Loisirs d'Entrelacs, 151 rue Cartier, Entrelacs. Café et croissants seront servis à partir de 9h00.

NOTEZ LE NOUVEL EMPLACEMENT POUR LA RÉUNION

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Constat du quorum et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'assemblée annuelle de 2023. (p.j. 1)
4. Mot de la présidente
5. États financiers
6. Rapport de l'année
7. Perspectives pour l'année suivante
8. Mot de la Mairesse
9. Période de questions
10. Résolutions : (p.j.2)
 - a. Règlement sur le statut de membres
 - b. Règlement sur le quorum aux réunions du CA
 - c. Règlement sur les conditions pour devenir membre du CA
11. Élection des membres du Conseil d'Administration
12. Varia
13. Clôture de l'assemblée

Pièces jointes : PV 2023, Texte des résolutions